

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25132484***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**09 OCT. 2025**DIVISION MONS
GreffeN° d'entreprise : **0508 651 370****Nom**(en entier) : **Solar City Wallonie**(en abrégé) : **SCW**Forme légale : **SCRL**Adresse complète du siège : **Chaussée de Bruxelles 128, à 7061 Soignies****Objet de l'acte : Changement adresse Siège Social.****Extrait du conseil d'Administration du 24.01.2025****1. Décision relative au changement d'adresse du siège social**

Le président rappelle que le siège social actuel de la société est situé au 128, Chaussée de Bruxelles à 7061 Soignies et propose de le transférer à Zone Artisanale de la rivièrette n°9 à 7330 Saint-Ghislain.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité :

- De transférer la succursale de Solar City Wallonie à Zoning artisanale de la rivièrette n°9 à 7330 Saint-Ghislain.

Le conseil mandate Vanderveken Vincent, représentant permanent de l'administrateur Créade Consult, pour accomplir toutes les formalités légales nécessaires, notamment la publication de la décision au Moniteur belge et la mise à jour des informations auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises.

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 17/10/2025 - Annexes du Moniteur belge